



COMITÉ SYNDICAL DU 04 JUIN 2026

DEL028CS040626B

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le quatre du mois de juin à neuf heures, les membres du Comité syndical se sont réunis au siège du SYDEV, sous la présidence temporaire de Monsieur Roger PRAILE, en tant que doyen d'âge, avant de confier la présidence à Monsieur Laurent FAVREAU, Président élu.

Date de convocation : 29/05/2026
 Nombre de délégués syndicaux en exercice..... : 67

A l'ouverture de la séance :

Nombre de présents : 59
 Nombre de pouvoirs : 3
 Nombre de votants : 62

Etaient présents :

Membres du Comité		Informations
CTE PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	ALBERTEAU Alain - La Châtaigneraie	
CTE PAYS DE CHALLANS-GOIS COMMUNAUTE	ARNAUD Aurélien - Châteauneuf (Président)	Déport au point 1.13 – DEL026CS
CTE TERRES DE MONTAIGU-ROCHESERVIERE	BARREAU Cécile - Cugand-La Bernardière (Présidente)	Déport au point 1.20 – DEL033CS
CTE PAYS DES HERBIERS	BARTHELEMY Steven - Mesnard-La-Barotière (Président)	
CC PAYS DE FONTENAY-VENDEE	BAUDRY Yves - Serigné	
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	BAZIREAU Olivier - Menomblet	
CTE PAYS DE FONTENAY-VENDEE	BIRE Jean-Paul - Pissotte	
CTE PAYS DES HERBIERS	BOUILLET Mathilde - Mouchamps	
CC VIE ET BOULOGNE	BRIAUD Philippe - Bellevigny	
CTE PAYS DE FONTENAY-VENDEE	CADON Thierry - Pouillé	
CC PAYS DE MORTAGNE	CADORET Nadia – Saint-Laurent-sur-Sèvre	
CTE VENDEE GRAND LITTORAL	CHADENEAU Michel – La Boissière-des-Landes	
CTE VIE ET BOULOGNE	CHAMPION Gaëlle - Apremont	
CTE PAYS DE CHALLANS-GOIS COMMUNAUTE	CHARRIER Charles - Challans	
CTE TERRES DE MONTAIGU-ROCHESERVIERE	CHARRIER Dany – La Boissière-de-Montaigu	
CTE PAYS DES ACHARDS	CHETANNEAU Ludovic – Sainte-Flaive-des-Loups (Président)	
CA TERRES DE MONTAIGU	CORMERAIS Hubert- Saint-Philbert-de-Bouaine	
CTE OCEAN MARAIS DE MONTS	CUCINIELLO Gaëlle – Saint-Jean-de-Monts	
CTE SUD VENDEE LITTORAL	DELOURME Fabien – Chaillé-Les-Marais	
CTE PAYS DE CHALLANS-GOIS COMMUNAUTE	DENIS Laurent – Saint-Gervais	
CTE PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	DOTHEE Rachel – Bazoges-en-Pareds (Présidente)	
CTE PAYS SAINT GILLES CROIX DE VIE	DURANTEAU Isabelle – Landevieille (Présidente)	
CTE LA ROCHE SUR YON AGGLOMERATION	FAVREAU Laurent – Venansault (Président)	Déport aux points 1.13 – DEL026CS et 1.19 – DEL032CS
CA PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE	FAVREAU Thierry - Coex	
CA LA ROCHE SUR YON AGGLOMERATION	FORT Etienne – La Roche-sur-Yon	
CA PAYS DE SAINT FULGENT – LES ESSARTS	FRANCOIS Hugo – Saint-Fulgent	Déport aux points 1.13 – DEL026CS et 1.20 – DEL033CS
CC PAYS DE CHANTONNAY	GUIBERT Cyrille – Sainte-Cécile	Déport aux points 1.13 – DEL026CS et 1.20 – DEL033CS
CTE LA ROCHE SUR YON AGGLOMERATION	GUIBERT Manuel – Fougeré	Déport au point 1.20 – DEL033CS

CTE PAYS DE SAINT FULGENT – LES ESSARTS	GUICHETEAU Mélanie – Les Brouzils	
CTE PAYS DE SAINT FULGENT – LES ESSARTS	GUILBAULT Marie-Claire – Chauché (Présidente)	
CTE VENDEE SEVRE AUTISE	GUILMINEAU Christian – Saint-Pierre-le-Vieux	
CTE VENDEE GRAND LITTORAL	HILLAIRET Marc – Grosbreuil (Président)	
CTE SUD VENDEE LITTORAL	JACQUAT Miguel – Le Gué-de-Velluire	
CC PAYS DE POUZAUGES	JAUD Franck – Réaumur	Déport au point 1.13 – DEL026CS
CTE PAYS DES HERBIERS	JOBARD Pierre – Beaupaire	Départ après le point 1.6 – DEL019CS
CTE OCEAN MARAIS DE MONTS	JOLLY Vincent – Soullans (Président)	
CTE ILE DE NOIRMOUTIER	LEROY Jean-Jacques – Barbâtre (Président)	
CC SUD VENDEE LITTORAL	MARCHEGAY David – La Bretonnière-la-Claye	
CTE PAYS DE MORTAGNE	MARTINEAU Philippe – Mallièvre (Président)	
CTE TERRES DE MONTAIGU-ROCHESERVIERE	MERCIER Jean-Luc – La Bruffière	
CTE LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION	MONGELLAZ Gérard – Les Sables d'Olonne (Président)	
CTE PAYS DES ACHARDS	MONIOT-BEAUMONT Sylvain – Les Achards	Départ à l'issue de l'élection du 5 ^{ème} VP
CTE LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION	MONNEREAU Thierry – L'Ile d'Olonne	
CTE ILE DE NOIRMOUTIER	NOIROT Jean-Luc – Noirmoutier-en-l'Ile	
CTE PAYS DE CHANTONNAY	PAILLAT Dominique – Saint-Germain-de-Prinçay (Président)	
CC PAYS DES ACHARDS	PAILLUSSON Michel – Martinet	
CA LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION	PERON Loïc – Les Sables d'Olonne	Déport au point 1.20 – DEL033CS
CTE PAYS DE MORTAGNE	PICHON Daniel – Saint-Laurent-sur-Sèvre	
CTE LA ROCHE SUR YON AGGLOMERATION	PINEAU Anthony – La Ferrière	
CTE PAYS DE FONTENAY-VENDEE	POUVREAU Hugues – Longèves (Président)	
CTE VENDEE SEVRE AUTISE	PRAILE Roger – Maillé	
CC VENDEE GRAND LITTORAL	RABILLE Jannick – Saint-Vincent-sur-Graon	Arrivée à compter du point 1.2 – DEL015CS
CTE VIE ET BOULOGNE	RAGER Frédéric - Maché	
CC OCEAN MARAIS DE MONTS	ROLLAND Bénédicte – La Barre-de-Monts	
CTE SUD VENDEE LITTORAL	SAUTREAU Éric – Saint-Michel-en-l'Herm (Président)	Déport au point 1.13 – DEL026CS
CTE VIE ET BOULOGNE	TENAUD Gérard – Falleron (Président)	Déport au point 1.20 – DEL033CS
CTE PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE	THUE Alain – Notre-Dame-de-Riez	
CTE PAYS DU CHANTONNAY	TONARELLI Valérie – Saint-Vincent-Sterlanges	
CTE LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION	VALLERIE Jean-Claude – Sainte-Foy	
CTE VENDEE GRAND LITTORAL	VILLALON Patrick – Talmont-Saint-Hilaire	Déport aux points 1.13 – DEL026CS et 1.20 – DEL033CS

S'étaient excusés parmi les délégués et étaient représentés :

Membres du Comité		Pouvoir donné à :
CTE PAYS DE POUZAUGES	MORET Fabien – Saint-Mesmin (Président)	FAVREAU Laurent
CC VENDEE SEVRE AUTISE	POITIERS Patrice – Rives d'Autise	PRAILE Roger
CC PAYS DES HERBIERS	SOULARD Luc – Les Herbiers	BARTHELEMY Steven

S'étaient excusés parmi les délégués :

Membres du Comité	
COMMUNE DE L'ILE D'YEU	BERNARD Patrice - L'Ile d'Yeu (<i>Maire convoqué en l'absence de délégué désigné, conformément aux Statuts du SYDEV</i>)
CC DE L'ILE DE NOIRMOUTIER	CUBERTAFOND-BRECHET Aurélie – Barbâtre
CTE PAYS DE POUZAUGES	GAZEAU Lionel – Tallud-Sainte-Gemme
CC CHALLANS-GOIS COMMUNAUTE	GRALL Yoann – Bois-de-Céné
CTE PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE	LEPRINCE Raphaël – Brem-sur-Mer

DEL028CS040626 : Désignation des représentants du SYDEV au GIP Géo Vendée

L'association GEO VENDEE a été transformée juridiquement en Groupement d'Intérêt Public (GIP) en 2025. Le Groupement a pour objet de mutualiser à l'échelle départementale, des compétences, des outils et des bonnes pratiques dans le domaine du géo-numérique et de la gestion de la donnée au bénéfice de ses membres.

L'article 19 de la convention constitutive du « GIP Géo Vendée » prévoit que les membres du collège des membres fondateurs, dont fait partie le SYDEV, sont représentés au sein de l'Assemblée Générale par 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants qu'il convient de désigner.

Les représentants des membres fondateurs à l'Assemblée Générale sont membres de droit du Conseil d'administration du GIP Géo Vendée.

Le Comité syndical peut décider à l'unanimité de procéder au vote à main levée.

Sur la proposition de Monsieur le Président, le Comité syndical est invité à délibérer afin :

- De recourir au vote à main levée,
- De désigner ses 2 représentants titulaires et ses 2 représentants suppléants du SYDEV au GIP Géo Vendée, pour le Mandat 2026-2032,
- De donner tous pouvoirs à ses représentants aux fins :
 - o de représenter le SYDEV au sein du GIP Géo Vendée,
 - o de siéger et de voter aux Assemblées Générales du GIP Géo Vendée,
 - o et le cas échéant, de siéger et voter au Conseil d'Administration du GIP Géo Vendée si les représentants sont désignés au sein d'un collège administrateur.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.2121-33, L.5211-1 et L.5711-1,

Vu la délibération du Comité syndical n°DEL018CS270325, en date du 27 mars 2025, portant création du GIP Géo Vendée et autorisant le Président du SYDEV à signer la convention constitutive,

Vu la convention constitutive du GIP Géo Vendée,

Considérant qu'en vertu de l'article 19 de la convention constitutive du GIP Géo Vendée, le Comité syndical du SYDEV désigne 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants,

Considérant que Monsieur le Président propose les candidatures suivantes :

- Représentants titulaires :
 - Monsieur FAVREAU Laurent
 - Monsieur GUIBERT Manuel
- Représentants suppléants :
 - Monsieur MONGELLAZ Gérard
 - Monsieur FAVREAU Thierry

Considérant que les élus du Comité syndical ont décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée,

Après en avoir délibéré,

PRESENTS	VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	SUFFRAGES EXPRIMES
58	61	61	0	0	61

A l'unanimité, le Comité syndical décide :

- De recourir au vote à main levée,

- De désigner en tant que représentants titulaires au sein du GIP Géo Vendée, pour le Mandat 2026-2032 :
 - Monsieur FAVREAU Laurent
 - Monsieur GUIBERT Manuel
- De désigner en tant que représentants suppléants au sein du GIP Géo Vendée, pour le Mandat 2026-2032 :
 - Monsieur MONGELLAZ Gérard
 - Monsieur FAVREAU Thierry
- De donner tous pouvoirs à Messieurs FAVREAU Laurent, GUIBERT Manuel, MONGELLAZ Gérard et FAVREAU Thierry aux fins :
 - de représenter le SYDEV au sein du GIP Géo Vendée,
 - de siéger et de voter aux Assemblées Générales du GIP Géo Vendée,
 - et le cas échéant, de siéger et voter au Conseil d'Administration du GIP Géo Vendée si les représentants sont désignés au sein d'un collège administrateur.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

LE PRESIDENT,



Manuel Guibert
Sydev - 7ème Vice-Président
28 juil. 2026



Laurent Favreau
Président du Sydev
28 juil. 2026

Manuel GUIBERT

Laurent FAVREAU

PUBLIE LE 29 JUILLET 2026